



EN BREF :

- Situation générale : plusieurs champs sont sous irrigation. Les récoltes se poursuivent.
- Insectes : peu de changements concernant la présence des insectes hormis une augmentation de pucerons dans des champs de rutabaga dans la région de Lanaudière.
- Maladies : de nouveaux cas de nervation noire sont constatés et les taches alternariennes sont à surveiller.
- REVUS, un fongicide nouvellement homologué pour le mildiou dans plusieurs cultures de crucifères.

SITUATION GÉNÉRALE

Après la pluie, le beau temps! Les dernières semaines sans réelles précipitations de pluie en importance ont des conséquences sur les cultures. En ce moment, plusieurs champs de crucifères sont sous irrigation. Les fortes poussées de croissance générées par un apport en eau irrégulier pourraient engendrer la brûlure de la pointe, notamment dans les cultures du chou, du chou chinois et du chou-fleur. Les récoltes se poursuivent.

INSECTES

La ponte de la **mouche du chou** demeure faible dans les cultures de crucifères qui font toujours l'objet de dépistage pour ce ravageur. Des traitements sont en cours dans les champs où le seuil d'intervention est atteint.

Les **altises** sont actives dans certains champs de crucifères asiatiques. Des traitements de contrôle sont d'ailleurs signalés dans la région de la Capitale-Nationale.

Des populations de **chenilles défoliatrices** (fausse-teigne des crucifères, piéride du chou et fausse-arpenteuse du chou) sont retrouvées en nombre variable dans les champs de crucifères. Nos collaborateurs rapportent un bon contrôle des larves de ces insectes, sauf au Saguenay–Lac-Saint-Jean. Dans certains champs de cette région, on signale des difficultés de contrôle de la fausse-arpenteuse du chou reliées à la particularité des chenilles de cet insecte à se dissimuler efficacement dans le feuillage.

Les **thrips** sont peu présents dans les cultures de chou en ce moment. On ne signale pas de traitements spécifiques pour protéger les cultures de chou contre ce ravageur au cours de la dernière semaine.

Dans la région de Lanaudière, on observe une nette augmentation des populations de **pucerons** dans des champs de rutabaga. Les pucerons peuvent causer du flétrissement, du nanisme et de l'enroulement de feuilles sur les plants de rutabaga. De plus, plusieurs espèces de pucerons peuvent transmettre la mosaïque du navet, maladie virale pouvant affecter particulièrement la culture du rutabaga. Fait à noter, la mosaïque du navet est transmise instantanément par les pucerons, ce qui implique que les insecticides ne sont pas utiles pour empêcher la transmission du virus. Par contre, l'usage d'insecticides demeure indiqué dans les champs de rutabaga, puisque les pucerons peuvent causer des dommages au développement (nanisme, flétrissement et enroulement du feuillage) des plants lorsque les populations sont suffisamment nombreuses. En Ontario, dans la culture du rutabaga, bien qu'aucun seuil d'intervention officiel ne soit établi, on procède à des traitements préventifs de répression du puceron lorsque plus de 10 % des plants sont porteurs de populations de pucerons sur les nouvelles feuilles dans la partie supérieure des plants. Afin d'utiliser cette stratégie d'intervention, 50 à 100 plants sont dépistés dans un même champ de rutabaga. La liste des insecticides homologués dans la lutte aux pucerons dans la culture du rutabaga vous est présentée dans le bulletin d'information **No 01** du 16 juillet 2008 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b01cru08.pdf>).

Dans des champs prenant part au réseau d'observation de la **cécidomyie du chou-fleur**, les captures d'adultes de cet insecte sont rapportées variables d'un champ à l'autre. Dans ce réseau d'observation, depuis le début de la saison 2008, c'est dans les régions de la Montérégie-Ouest, de Laval et des Basses-Laurentides où l'on retrouve le plus de captures d'adultes de cécidomyie du chou-fleur dans les pièges. Toujours dans ce réseau d'observation, les captures sont fort peu nombreuses dans la région de Lanaudière et quasi nulles dans les régions de la Montérégie-Est et de la Mauricie. Dans les régions du Centre-du-Québec et de la Capitale-Nationale, aucune capture n'a été constatée depuis ce début de saison dans les champs participant au réseau d'observation. Nous rappelons que les données de piégeage recueillies par champ à l'intérieur du réseau d'observation reflètent l'état de situation particulier pour chaque champ dépisté. Dans les champs de crucifères vulnérables aux attaques de la cécidomyie du chou-fleur, des traitements sont en cours.

MALADIES

La **nervation noire** se manifeste dans de nouveaux champs. Dans certains champs déjà infectés, la maladie est stable, tandis que pour d'autres champs, la maladie est rapportée en progression.

Les traitements préventifs afin de limiter l'expansion des **taches alternariennes** se poursuivent. Notez que les taches alternariennes ont été principalement signalées en plus grand nombre sur les choux et les choux-fleurs depuis le début de la saison de croissance.

FONGICIDE REVUS

Le fongicide REVUS (mandipropamide) a obtenu une homologation pour la suppression du mildiou (*Perenospora parasatica*) dans plusieurs cultures de crucifères dont vous retrouvez la liste ci-dessous. Ce fongicide présente une activité translaminaire et doit être appliqué avant le développement de la maladie. Cependant, selon les derniers renseignements transmis, ce fongicide ne serait en vente au Canada qu'en 2009.



Type : fongicide

Groupe de résistance : 40

Maladie visée : mildiou (*Perenospora parasatica*)

Cultures : légumes du genre *Brassica* indiqués ci-dessous.

- Sous-groupe des légumes-tiges et des légumes pommés : brocoli, gai lon, choux de Bruxelles, chou, chou chinois (napa), chou gaï choï, chou-fleur, chou cavalier, chou-rave.
- Sous-groupe des légumes-feuilles : brocoli chinois, chou chinois, chou vert, chou frisé, mizuna, feuilles de moutarde, moutarde épinard, feuilles de colza.

Dose : 400 à 600 ml/ha par voie terrestre ou par voie aérienne.

Volume d'eau requis : un minimum de 100 l/ha pour l'application terrestre et un minimum de 45 l/ha pour l'épandage aérien.

Délai avant la récolte : 1 jour

Délai de réentrée au champ pour les travailleurs : 12 heures

Nombre maximal d'applications par saison : 4

Étiquette : http://pr-rp.pmra-arla.gc.ca/PR_SOL/pr_web.ve2?p_ukid=15166

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES

Danielle Roy, agronome – Avertisseuse crucifères

Direction régionale Montréal-Laval-Lanaudière, L'Assomption, MAPAQ

867, boulevard de l'Ange-Gardien – C.P. 3396, L'Assomption (Québec) J5W 4M9

Téléphone : 450 589-5781, poste 251 – Télécopieur : 450 589-7812

Courriel : Danielle.Roy@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome et Cindy Ouellet, RAP

**© Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 17 – crucifères – 4 septembre 2008**

